

17. prairial
an 9.
procuration:

Se devoit le Notaire Public patenté N.º 1.º -
2.º Place la Présence des Temoins au Bas-Moulin-
Poussiquis; - à comparu Marie le Blanc Neuve
de Jean de Braille demeurante au Village du
Maspadon commune de St. J. ardois Bardus; 2.
Laquelle à Volontabrement par ces
présentes fait son procureur Général, Spécial
Irrevocable la personne d'André Futot Maron
travaillant à Bordeaux le dicit. J. de la Neuve
Pauze Marchande de pain à la place St.
Julien Rue de la Fave N.º 18. audit Bordeaux, -
duquel Elle donne plein le entier pouvoir de
pour Elle le lui son Nom retirer le vendre les
bards, outils le autres objets appartenants à
La succession dudit Jean de Braille
son mary deud' audit Bordeaux, le recevoir
le montant Commissary de prelever tous des
Cane pour journées faites par le Meme de Braille
avant son deud', que tout autres provenant
de pret ou pour quelques causes que ce puisse
être, Citer tout Débitours devant tribunaux
Compétents, obtenir tous jugements, quittances,
traiter, transiger le faire généralement
tout ce qu'il avisera pour l'intérêt de
La constituante, promettant cette dernière
trouver le tout pour agréable le recevoir
Contre, Sans que pour aucune cause que ce
Soit son procureur constitué soit garant
ni responsable que de lui faire compte
des sommes qui lui appartiendront légitimement
Commissary cette Meme de Blanc promet le





S'oblige faire compte audit Culotte de ses
 frais, Debours & Variation en Rapportant
 des quittances valides a fin d'instancer ;
 Car ainsi voulu, promis, juré &c.
 fait le parti au sumpier, Etude de dis. Sige
 prairial au Neuf Republicain exane midy.
 En presence d'antoin Jagot le de Leonard Marchip
 prop^{re} D'incurante en le dit lieu du sumpier -
 Remond Souffignis exa Nord, la constituante
 ayant declare ne savoir signer interpellée le
 Requite d'après lecture faite. // marcheix

payé
 D.
 L.

Moreaux B. N. 5.
 publie

Juré à Bourgauf, ce 19. prairial an 9. 1800
 Jean de France de l'écrite.

Chappelle

Rouvaison par Moin & Mon
 ou
 Culotte Travailleur a Bourg
 ce 19. prairial an 9.
 54.